

Rocca di Papa (Rome), 22 octobre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONCERNANT LE CAS D'ABUS SEXUELS DE LA PART D'UN EX-MEMBRE CONSACRÉ DU MOUVEMENT DES FOCOLARI EN FRANCE

À propos des nouvelles divulguées par certains organes d'information français, le 16 octobre dernier, concernant le cas de violences sur mineurs de la part de J.M.M., ex-membre consacré des Focolari, résidant en France, le Mouvement des Focolari exprime avant tout sa plus profonde douleur, sa proximité et son soutien aux victimes et à leurs familles.

« Face à cette immense souffrance – affirme Maria Voce, Présidente du Mouvement des Focolari – nous sommes convaincus que l'unique voie à parcourir est d'offrir aux victimes une écoute entière et la reconnaissance pleine des dommages subis. C'est pourquoi je veux réaffirmer la collaboration pleine et inconditionnelle du Mouvement, afin que toute la lumière soit apportée sur les faits et que justice soit faite aux victimes. »

Le Mouvement des Focolari a donc décidé d'ouvrir une enquête extraordinaire qui sera confiée à un organe indépendant dont la composition sera rendue publique prochainement.

La tâche de cet organe sera l'écoute des victimes présumées et un nouveau recueil de témoignages, ainsi que l'enquête concernant d'éventuels omissions, couvertures ou silences de la part de responsables du Mouvement. Au terme de l'enquête, l'organe indépendant rendra public son rapport final.

Dans le but de permettre le déroulement complet de l'enquête et d'en garantir la transparence totale, la Présidente du Mouvement des Focolari, Maria Voce, a accepté mercredi 21 octobre 2020 la démission de Bernard Bréchet et Claude (Christiane-Marie) Goffinet, co-responsables du Mouvement des Focolari en France, et d'Henri-Louis Roche, co-responsable du Mouvement des Focolari pour l'Europe Occidentale, de leurs mandats respectifs.

Pour ce qui concerne les mesures prises par le Mouvement des Focolari à l'égard de J.M.M., nous informons que :

- En 1994 une victime a déposé plainte en se constituant partie civile, pour des faits d'agressions sexuelles commis par J.M.M. sur lui en 1981 et 1982 alors qu'il était âgé de 15 et 16 ans. Suite à la dénonciation, J.M.M. a été déchargé de toute responsabilité vis-à-vis des jeunes. La procédure d'instruction s'est terminée par un non-lieu, la tentative de viol n'étant pas suffisamment prouvée et les agressions sexuelles étant prescrites. J.M.M. avait reconnu les faits.
- En décembre 1996 J.M.M. a été soumis à un procès civil au cours duquel il a admis les agressions (mis non la tentative de viol), pour lesquelles il a été condamné, en 1998, à la réparation des dommages.

- À l'invitation des responsables du Mouvement, J.M.M. a suivi pendant plusieurs années un parcours psychothérapeutique.
- En 2015, suite à une nouvelle démarche de la victime auprès des responsables du Mouvement des Focolari en France et de Mgr Pansard (alors Président du Conseil national pour les mouvements de la Conférence Episcopale de France), lequel l'a transmise au Dicastère des laïcs du Vatican, le cas a été examiné par la Commission centrale pour la promotion du bien-être et la protection des mineurs (initiales en italien : CO.BE.TU.) du Mouvement des Focolari, qui avait été constituée en 2014. Après un examen attentif, en 2016 la Commission a proposé aux dirigeants du Mouvement la démission de J.M.M. de la section des focolarini, membres consacrés. Cette démission est devenue effective au cours de la même année.
- En novembre 2019 sont arrivés à la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église de France (CIASE) des signalements concernant l'existence d'autres victimes présumées de J.M.M.
- Lors de la séance du 16 novembre 2019, la CO.BE.TU a rouvert le dossier sur J.M.M. dans le but de contacter les victimes déjà identifiées, de recueillir leurs témoignages et de donner à chacune d'entre elles une pleine reconnaissance.
- À la demande d'une des victimes, le 18 septembre 2020, une rencontre s'est tenue à Nantes avec plusieurs victimes, en présence du Co-président du Mouvement des Focolari, Jesús Morán, du coordinateur de la CO.BE.TU., Me Orazio Moscatello, et les responsables du Mouvement des Focolari en France. À cette occasion, Jesús Morán a exprimé sa douleur et sa honte pour les abus subis « de même que pour le silence ou le manque d'initiatives maintenus pendant des années de la part de divers responsables ».

Les membres du Mouvement des Focolari en France ont immédiatement été informés de cette rencontre et invités à signaler toute information utile qu'ils pourraient connaître, comme les y invitait déjà [la lettre](#) du 26 mars 2019 que la Présidente des Focolari et le Co-président ont adressée à tous les membres du Mouvement dans le monde.

Attachée de presse internationale Mouvement des Focolari
Stefania Tanesini +393385658244 – stefania.tanesini@focolare.org

Contact Mouvement des Focolari en France : presse@focolari.fr